



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18624>

Département(s) de publication : **76, 27, 75**

Annonce n° **26-18624**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ROUEN HABITAT

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 38839724200016

Ville : Rouen cedex1

Code postal : 76001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76, 27, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_urgGz9W-S2

Identifiant interne de la consultation : 26AFJ01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés OPH Rouen Habitat

Adresse mail du contact : marine.algret@rouenhabitat.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 235156161

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - la lettre de candidature : la lettre de candidature dûment datée et signée (et habilitation du mandataire par ses cotraitants le cas échéant). - une déclaration sur l'honneur : une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée par le candidat pour justifier ne pas tomber sur le coup des exclusions en application des articles L.2141-1, L.2141-2, L.2141-3, L.2141-4, L.2141-5 du Code de la Commande Publique. - copie du ou des jugements prononcés : La copie du ou des jugements prononcés, si la société est en redressement judiciaire, et l'autorisation de poursuivre des activités. - délégation de signature : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. - K-bis : k-bis de moins de 3 mois ou équivalent.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Chiffre d'affaires global : Chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années disponibles ou si impossible, les éléments utiles à la démonstration de la capacité.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Effectif moyen annuel : Effectif moyen annuel de l'entreprise et importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Références : Présentation d'une liste des principaux marchés de travaux similaires aux prestations du présent marché, fournis au cours des cinq dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ; appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration de l'opérateur économique, ou si impossible, les éléments utiles à la démonstration de la capacité. - Titres ou certificats de qualifications professionnelles spécifiques à chaque lot : La preuve de la capacité du candidat à réaliser la prestation peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. - Intervention en sous-section 3 amiante (pour le LOT 2 seulement) : Qualibat 1552 ou afnor traitement de l'amiante (ou certification équivalente) + Attestation individuelle de compétences valide du personnel affecté sur ce chantier : Encadrement technique, encadrement de chantier et Opérateur en sous-section 3 - Intervention en sous-section 4 amiante (pour le LOT 2 seulement) : attestation individuelle de compétences valide du personnel affecté sur ce chantier : Encadrement technique, encadrement de chantier et Opérateur en sous-section 4

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/03/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Affaire n°26AFJ01 - Travaux de résidentialisation et de restructuration des halls de 330 logements (Groupes Sapins 1 et 2 : immeubles : IJM -NPRS) pour l'OPH Rouen Habitat à Rouen (76)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45113000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de résidentialisation et de restructuration des halls de 330 logements (Groupes Sapins 1 et 2 : immeubles : IJM -NPRS) pour l'OPH Rouen Habitat à Rouen (76) : lot 1 : Aménagements extérieurs lot 2 : Restructuration des Halls

Lieu principal d'exécution du marché : Seine-Maritime

Durée du marché (en mois) : 14

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 Aménagements extérieurs

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45113000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros

Lieu d'exécution du lot : Groupes Sapins 1 et 2 à Rouen (76) - Patrimoine de l'OPH ROUEN HABITAT

- **Description du lot** : Lot 2 Restructuration des Halls

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45113000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 0.00 euros

Lieu d'exécution du lot : Groupes Sapins 1 et 2 à Rouen (76) - Patrimoine de l'OPH ROUEN HABITAT

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Retrait du DCE/ Demande de renseignements/ Dépôt d'un pli électronique sur www.achatpublic.com Visite : OUI fortement conseillée (cf. règlement de la consultation) Variantes "libres" autorisées : autorisées - 2 maximum par lot + obligation de répondre à l'offre de base Variante exigée ou/et prestations supplémentaires éventuelles (anciennes options techniques) : OUI pour le lot 2 "restructuration des halls" : Variante exigée n° 1 (à chiffrer obligatoirement) : REVISION ET DEPLACEMENT DES ENSEMBLES VITRES EXTERIEURS DES HALLS D'ENTREE - EN ACIER. // PSE n° 1 (à chiffrer obligatoirement) - INTERPHONIE. Marchés à tranches : OUI : LOT 1 "aménagement extérieurs" avec TRANCHE FERME N° 1 : travaux sur les immeubles Isigny, Jumièges et Marceau (IJM) et TRANCHE FERME N°2 : travaux sur les immeubles Norwich, Planté, Ravel et Serpollet (NPRS). LOT 2 "restructuration des halls" avec TRANCHE FERME N° 1 : travaux sur les immeubles Isigny, Jumièges et Marceau (IJM) et TRANCHE FERME N°2 : travaux sur les immeubles Norwich, Planté, Ravel et Serpollet (NPRS). Clause d'insertion sociale obligatoire : OUI (selon les modalités du CCAP) Critères de sélection des offres: valeur technique: 60% / valeur financière: 40% (plus de détails dans le règlement de la consultation) Voies de recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen - 53 avenue Gustave Flaubert - 76000 Rouen Téléphone : 02.35.58.35.00 Fax : 02.35.58.35.03 Mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr Adresse internet : <http://rouen.tribunal-administratif.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Rouen - 53 avenue Gustave Flaubert - 76000 Rouen Téléphone : 02.35.58.35.00 Fax : 02.35.58.35.03 Mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr Adresse internet : <http://rouen.tribunal-administratif.fr> Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2026